



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

5 | 1994

La négation

Présentation

Pierre Attal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1179>

DOI : [10.4000/linx.1179](https://doi.org/10.4000/linx.1179)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1994

Pagination : 7-10

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Pierre Attal, « Présentation », *Linx* [En ligne], 5 | 1994, mis en ligne le 20 juillet 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1179> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1179>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Présentation

Pierre Attal

- 1 La négation, comme le néant, et sans doute la mort, exerce une fascination. Depuis des siècles c'est un sujet qui a inspiré linguistes, logiciens et philosophes ; la recension de Seifert et Welte (1987) relève plus de 3 000 titres sur la question, et encore ne s'agit-il pas vraiment de la totalité des écrits. Cette abondance est certainement, paradoxalement, la conséquence d'un aspect... négatif : comment parler, c'est-à-dire trouver des termes nécessairement positifs, de ce qui n'existe, si l'on peut dire, qu'« en creux » ? L'entreprise même de description de la négation n'est-elle pas d'emblée désespérée ? Nos efforts ne sont-ils pas irrémédiablement voués à l'échec ? C'est en tout cas un terrain mouvant, instable, où les mots ont le plus grand mal à « accrocher » une réalité. Pourtant, la négation correspond à une expérience de tous les instants ; elle s'associe d'abord à un grand nombre d'« actes » (cf. Moeschler 1982 et surtout Stati 1990) : la réfutation, la rectification, l'objection, l'accusation, la critique, le reproche, le désaccord, le refus, l'interdiction, etc., alors que sous l'influence de la logique, terriblement réductrice, on a privilégié le couple affirmation-négation, dont le caractère équilibré et symétrique est dans doute un mirage. Il est tout à fait possible que sous le terme d'affirmation on subsume des objets hétéroclites. D'autre part, quelque difficulté qu'on ait à circonscrire l'opération de négation et si insatisfaisante qu'elle se révèle par essence (quand on dit ce que n'est pas une chose, on est très peu informatif), toutes les tentatives, essentiellement lancées par des logiciens, pour s'en passer se sont révélées vaines. Enfin, par un nouveau paradoxe, tandis que ce qu'on appelle l'affirmation présente des formes qui la distinguent très mal d'« actes » que l'on tient pour étrangers (« Je te conseille de... », ou « Je t'avertis... » se confondent syntaxiquement avec « Je te parle »), la négation se repère sans mal grâce à ses marques morphologiques. Aucune langue ne note l'absence, le néant par l'absence de mot, ou tout autre procédé négatif ! On peut au moins s'appuyer sur un appareil formel ou plus ou moins étendu à défaut de mettre à jour derrière des « signifiés » stables.
- 2 Le colloque qui s'est tenu à Paris X - Nanterre les 12, 13 et 14 novembre 1992 est une nouvelle illustration de l'impossibilité d'aborder le phénomène d'un seul point de vue ; comme les participants ne s'étaient pas vu imposer un domaine de discussion limité, il s'est déroulé sous le double signe de la variété des approches théoriques et de la

diversité des champs concernés. On ne s'étonnera pas non plus de retrouver certains problèmes, comme les divisions auxquelles nous ont familiarisés des linguistes comme Ducrot entre négation « descriptive », « polémique », « métalinguistique », ou la « remontée » de la négation, problèmes qui ont déjà inspiré de nombreuses études. Il serait illusoire de penser qu'un point final puisse y être apporté un jour, car c'est supposer que l'on se contente de reproduire des catégories objectives, ce qui est douteux.

- 3 L'intérêt pour la négation débordant largement le strict terrain linguistique, il n'y a rien de surprenant à retrouver dans l'œuvre de Lacan des échos aux études de Damourette et Pichon : Michel Arrivé tente d'éclaircir ce que la conception de la négation du psychanalyste doit réellement aux grammairiens. On ne s'attend guère à trouver mêlé le *ne* dit discordantiel de « Je crains qu'il ne bavarde » avec les affaires de l'Inconscient, et pourtant !
- 4 C'est, comme de coutume, un éclairage logique qu'apporte Richard Zuber : étudiant la négation présuppositionnelle, il veut montrer que la contrainte liée à la préservation des présuppositions est formellement semblable à la contrainte de conservativité des quantificateurs des langues naturelles. Avec des préoccupations différentes, mais dans un domaine proche, Robert Martin ajoute à l'hypothèse des mondes possibles qui permet de sauvegarder la monovalence de la négation le principe de complétude ; il présente deux aspects : la compositionnalité et la stéréotypie, et permet de rendre compte d'énoncés comme « Par cette chaleur, on ne dort pas », alors qu'on dort au moins quelques instants. Même s'il ne place pas son intervention sous le signe de la logique, on peut joindre à ces dernières l'étude de Robert Forest sur l'équivalence ou la non-contradiction entre « Je ne crois pas que » et « Je crois que ne pas ». Refusant toujours d'en faire un problème de syntaxe, il modifie cependant son point de vue en introduisant la notion de verbe d'adhérence.
- 5 Trois études s'inscrivent dans le cadre théorique de la Grammaire Générative : il est intéressant de relever les différences qui ne sont pas seulement des oppositions de style. Marie Labelle et Paul Hirschbuhler adoptent un point de vue diachronique : comment rendre compte de l'évolution de la place de *pas* par rapport au verbe à l'infinitif ? Ils discutent les hypothèses de divers chercheurs et en proposent une nouvelle fondée sur une structure particulière des propositions à l'infinitif. Il suggèrent que le passage de *ne V inf pas* à *ne pas V inf* est dû à un déplacement de *pas* plutôt que de *V*. Francisco Hernandez-Paricio et Leslie de Freitas abordent le même sujet : les relations entre la négation et de l'indéfinitude, en particulier le « génitif de négation » en Russe. Le premier ajoute les considérations sur le partitif basque et la seconde sur les rapports entre négation et pronoms en Gallois littéraire et parlé. La confrontation des deux articles est instructive : quoiqu'appartenant à la même école, leurs points de vue de se rencontrent pas. On peut à ce propos mesurer à partir de L. de Freitas l'ampleur acquise par l'abstraction dans la théorie dite Government and Binding.
- 6 C'est encore une étude syntaxique que nous livre David Gaatone : il s'intéresse aux phrases « averbales » où l'omission du verbe est rendue possible par la présence d'un opérateur négatif.
- 7 On ne peut parler de la négation sans référence à la pragmatique ; elle apparaît sous plusieurs formes différentes dans plusieurs interventions : une table ronde dirigée par Albert Hamm, avec Laurent Danon-Boileau et Jean-Pierre Desclés, avait pour sujet le comportement pragmatique de la négation. Nous n'avons reçu que les textes des deux

premiers. A. Hamm s'intéresse aux effets polyphoniques de l'acte et à l'empilement des énoncés négatifs. L. Danon-Boileau se penche sur les rapports entre négation d'absence et refus à partir de l'étude du langage enfantin. Il les oppose d'abord, puis leur cherche une source commune. Bruno Callebaut, de manière systématique, parcourt les différents types d'actes généralement reconnus en observant chaque le résultat de leur croisement avec le morphème négatif. Claude Muller s'attache à l'interaction de la forme interrogative et de la négation : de cette exploration où il utilise entre autres le concept de polyphonie il conclut que la négation fonctionne comme « jugement de rejet ». La polyphonie est encore présente dans l'article de Henning Nølke : elle permet de rendre compte de la négation « métalinguistique » ; plus généralement, il choisit pour étudier la négation l'analyse modulaire qui permet, dit-il, d'éviter les interdéfinitions. Il distingue cinq modules, mais ici n'en retient que deux, la portée et la focalisation. Enfin, Pierre Attal affronte une expression polymorphe et passablement déconcertante : *ce n'est pas que, non que*. Il éprouve de difficultés à situer en face la tournure positive *c'est que*, surtout quand elle est suivie d'une forme négative.

- 8 Les négatifs (*personne, aucun*) ont retenu l'attention de deux intervenants : Christina Heldner à propos de *aucun* reprend la distinction entre énoncés existentiels et énoncés « déclaratifs » ; les premiers (« Il y a des N », « Il n'y a aucun N ») affirment ou nient dans l'absolu l'existence d'objets N ; les seconds affirment seulement que le prédicat s'applique ou ne s'applique pas à un sous-ensemble de N (« Aucune vitre n'a résisté »). L'analyse des phrases avec *aucun* est différente selon qu'elle appartiennent à un type ou à l'autre. Pourquoi peut-on accumuler les négatifs ? Comment représenter l'ambiguïté de « Personne n'aime personne » (= « Il n'y a personne qui n'aime personne » ou « Il n'y a personne qui aime quelqu'un ») ? C'est le problème pour lequel Francis Corblin propose une solution sémantique fondée sur les notions de « parasitisme » (interprétation mononégative) et de récursivité (binégation).
- 9 Jean-Claude Anscombe a réfléchi sur les préfixes négatifs : la longue étude qu'il nous livre porte sur *in-* formant des adjectifs. La dérivation est liée pour lui à la stéréotypie qui peut être elle-même rattachée à certains radicaux ; en l'occurrence, la formation en *in-* suppose l'existence d'une base processive.
- 10 Dans sa contribution, Moktar Djébli fait un tableau des emplois des différents morphèmes négatifs en arabe classique ; il fournit des données importantes pour des travaux en typologie.
- 11 On étudie peu le rôle de la négation à un niveau supérieur à celui de l'énoncé-phrase. C'est la « rhétorique » de la négation qu'explore Hildegard Vermeiren dans un texte en espagnol, un article sur Cuba : elle met en évidence l'articulation entre les antithèses microstructurales qu'introduisent les différentes formes négatives et les ensembles macrostructuraux.
- 12 Nous accueillons enfin une étude qui n'a pas trouvé sa place dans le colloque : elle porte sur les valeurs comparées de *pas* et de *point* en français classique ; elle se fonde sur un relevé de formes effectué dans deux pièces de Molière : *Le Malade Imaginaire* et *Les Femmes Savantes*. Elle est l'œuvre de Mary-Annick Morel et d'André Meunier.
- 13 Deux textes n'ont pas (ou point) été communiqués : celui de Richard Renault (Paris VIII) « Négation et coordination en Finnois », et celui de Jacques Mœschler (Genève) « Négation et inférence invitée » ; ils ont fait ou feront l'objet d'une publication ailleurs.

- 14 Voilà donc une poignée d'études nouvelles qui s'ajoutent aux innombrables ouvrages et articles déjà recensés sur la négation. Mais quelque avancée qu'elles permettent sur tel ou tel point, on est encore loin de la saturation. La négation, comme l'Univers, semble repousser ses limites au fur et à mesure qu'on y avance. Dans cet espace sans fin, la matière à explorer paraît inépuisable, et laisse de larges terrains d'étude pour les chercheurs à venir.
-

AUTEUR

PIERRE ATTAL

Université Paris X